

Commissie voor Binnenlandse  
Zaken, Veiligheid, Migratie en  
Bestuurszaken

Commission de l'Intérieur, de la  
Sécurité, de la Migration et des  
Matières administratives

van

du

DINSDAG 7 OKTOBER 2025

MARDI 7 OCTOBRE 2025

Voormiddag

Matin

De behandeling van de vragen vangt aan om 10.26 uur. De vergadering wordt voorgezeten door de heer Ortwin Depoortere.

Le développement des questions commence à 10 h 26. La réunion est présidée par M. Ortwin Depoortere.

**01** Question de Xavier Dubois à Vanessa Matz (Action et Modernisation publiques, Entreprises publiques, Fonction publique, Gestion immobilière de l'État, Numérique et Politique scientifique) sur "Les enjeux liés à l'IA et les retombées sur les services publics" (56008906C)

**01** Vraag van Xavier Dubois aan Vanessa Matz (Modernisering van de overheid, Overheidsbedrijven, Ambtenarenzaken, Gebouwenbeheer van de Staat, Digitalisering en Wetenschapsbeleid) over "De uitdagingen van AI en de gevolgen voor de overheidsdiensten" (56008906C)

**01.01** **Xavier Dubois** (Les Engagés): Madame la ministre, au nom de la Belgique, vous avez pris un engagement fort en vue de positionner la Belgique dans la course européenne à l'intelligence artificielle, faisant de celle-ci une véritable priorité, notamment à travers une double candidature dans le cadre de l'appel à projets EuroHPC JU: d'une part, une AI Factory répartie sur deux sites; d'autre part, une AI Antenna, connectée à d'autres infrastructures européennes. Ces projets poursuivent différents objectifs stratégiques, mais visent surtout – thème qui nous importe énormément – à la transformation numérique des services publics, un axe décisif que vous avez placé au cœur de votre mandat, comme en témoignent vos différentes déclarations et notes de politique.

Bien entendu, les attentes de nos concitoyens sont vives, en particulier du côté des agents publics. C'est pourquoi je souhaite vous poser les questions suivantes. Madame la ministre, pouvez-vous confirmer le calendrier prévu par la Commission européenne pour l'annonce des résultats? Disposez-vous d'indications sur les chances des candidatures belges?

Vous avez opté pour une stratégie de double candidature. Quels sont les avantages de cette approche? Des sites ont déjà été identifiés. Sont-ils en voie de préparation? Collaborez-vous avec les Régions et les partenaires publics afin que nous soyons prêts le plus vite possible dès que, comme nous l'espérons tous, les candidatures belges auront été retenues?

Enfin, en rapport avec les compétences de notre commission, quelles seraient les retombées concrètes pour les services publics fédéraux?

**01.02** **Vanessa Matz**, ministre: Monsieur Dubois, je vous remercie de votre question qui met en lumière les enjeux essentiels en rapport avec l'intelligence artificielle, non seulement pour notre économie et notre recherche, mais également – et c'est fondamental – pour la modernisation des services publics.

Dès le début de mon mandat, j'ai souhaité faire de l'IA une priorité. Cette technologie doit se mettre au service des citoyens, des entreprises et des administrations. Elle ne vise pas à remplacer l'humain, mais à renforcer l'efficacité de nos politiques publiques, à simplifier la vie des citoyens et à libérer du temps au bénéfice des agents publics en les déchargeant de tâches répétitives.

C'est dans cet esprit que j'ai déposé au nom de la Belgique deux candidatures dans le cadre d'un appel

à projets, ainsi que vous l'avez rappelé: une AI Factory, projet porté par les sites de Charleroi et de Zellik et une AI Antenna, reliée à des AI Factories installées en Allemagne et en Finlande.

Ces deux candidatures s'inscrivent dans une stratégie volontaire visant à maximiser notre chance d'être sélectionnés tout en nous assurant au minimum d'une présence belge dans le réseau européen de l'IA. La Commission européenne prévoit d'annoncer les résultats pour l'AI Factory dans la deuxième semaine d'octobre 2025, puis ceux pour l'AI Antenna courant décembre 2025.

Les procédures sont toujours en cours et sont couvertes par la confidentialité. Cela dit, nous recevons des signaux encourageants, en particulier pour l'AI Antenna, qui serait bien positionnée dans les évaluations préliminaires.

S'agissant de l'AI Factory, nous comprenons à ce stade que seule la première voire les deux premières candidatures classées seraient retenues pour l'implantation d'une infrastructure complète.

Nous continuons bien sûr à défendre activement notre projet, mais nous anticipons raisonnablement que la Commission européenne pourrait privilégier pour la Belgique l'attribution d'une AI Antenna, ce qui resterait une excellente avancée stratégique.

Permettez-moi d'insister sur la particularité de la proposition belge pour l'AI Factory. Nous avons opté pour une infrastructure unique, mais déployée sur deux sites complémentaires, à Charleroi et à Zellik. Ce modèle a été construit pour assurer une représentation équitable des trois Régions dans le respect de nos équilibres institutionnels. Il repose bien évidemment sur une gouvernance adaptée à cette infrastructure.

Dès le début de ces projets, j'ai veillé à fédérer les trois Régions et à mobiliser un large éventail d'acteurs – universités, centres de recherche et partenaires publics.

Pour l'AI Antenna, un travail de concertation approfondi a déjà été réalisé, notamment pour définir les rôles et responsabilités dans des *work packages* et établir une clé de répartition claire, en vue d'un démarrage rapide et efficace dès l'annonce des résultats.

Tant l'AI Factory que l'AI Antenna ont pour vocation de mettre l'intelligence artificielle au service des services publics, aux côtés des milieux académique et économique.

À cet égard, la Belgique a pris de l'avance. En tant que ministre de la Fonction publique, j'ai adopté avec 40 organismes fédéraux une charte pour l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle dans les services publics. Cette charte fixe un cadre éthique, sécurisé et transparent pour guider l'introduction de l'IA dans l'administration.

L'AI Antenna viendra amplifier cette dynamique en mettant à la disposition de nos services publics des infrastructures mutualisées de calcul intensif, de l'expertise de pointe et un accès à des projets européens majeurs comme LUMI ou Jupiter. Il s'agit là d'une opportunité unique pour accélérer la modernisation numérique de l'État intégrant pleinement le réseau européen, animer un écosystème national et monter progressivement en puissance, notamment en rendant accessibles des services gratuits pour les PME, les start-ups, les universités et les institutions publiques.

Vous l'aurez compris, quelle que soit l'issue des résultats de la sélection européenne, je reste pleinement mobilisée pour faire de ces projets un levier de transformation positive pour notre pays dans une approche résolument équilibrée, combinant compétitivité, éthique, inclusion et efficacité publique. Je vous remercie pour votre attention et pour votre soutien à cette ambition commune.

**01.03** **Xavier Dubois** (Les Engagés): Madame la ministre, je vous remercie pour vos réponses.

Vous confirmez le calendrier. Les résultats seront très bientôt connus, au mois d'octobre et au mois de décembre.

Il y a quelques signes encourageants pour la Belgique. Vous mettez en avant le fait que la localisation de la Belgique est un atout stratégique important pour ces différents projets. Vous soulignez également le travail de collaboration, qui a consisté à fédérer les trois Régions et les différents instituts

académiques et organismes publics. C'est une très bonne chose. C'est ainsi que nous réussirons.

Par ailleurs, au-delà de la charte d'utilisation de l'intelligence artificielle, il y a la nécessité, comme mon collègue le faisait remarquer, de former les agents. Je suppose que c'est un axe très important au niveau des services publics fédéraux.

Vu tous ces éléments, nous pouvons avoir confiance dans nos bonnes candidatures à ces deux appels à projets. Nous attendons des nouvelles positives rapidement.

Je vous remercie pour votre engagement. Courage pour la suite des travaux importants dans ce domaine!

*Het incident is gesloten.*

*L'incident est clos.*

*De openbare commissievergadering wordt gesloten om 10.34 uur.*

*La réunion publique de commission est levée à 10 h 34.*